







Bienvenue sur le nouveau Compte asso!

Le Compte asso, portail de service mis en place par la Ville de Caen pour ses associations, a été repensé pour une utilisation plus facile et plus fluide.

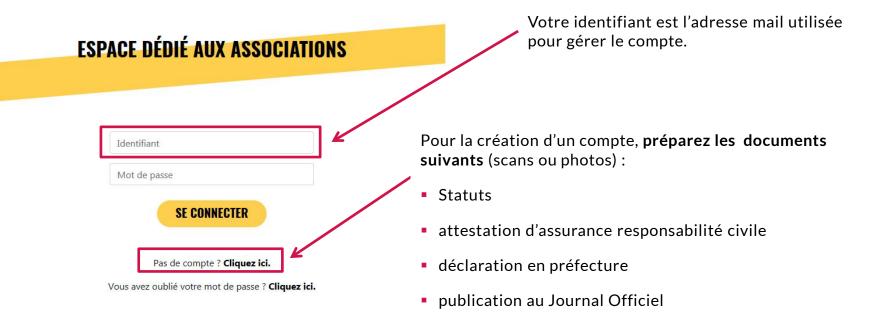
En vous connectant sur https://compteassociation.caen.fr vous pouvez :

- Modifier les informations relatives à votre association
- Demander à figurer dans l'annuaire des associations du nouveau site de la Ville (sortie le 4 mars 2019)
- Consulter de nombreux documents et informations utiles
- Effectuer des réservations de salles ou de matériel
- Consulter les rendez-vous proposés par le 1901, Maison des associations
- Tout savoir sur les demandes de subventions à la Ville

Se connecter



https://compteassociation.caen.fr



Toute demande de création de compte est envoyée à la Maison des associations pour validation.

Vous recevrez un message électronique pour vous informer de la validation de votre compte,

et aurez ensuite accès à tous les services en ligne.

Une mise à jour complète

La refonte du site de la Ville et du Compte asso offre l'occasion de faire une mise à jour complète de l'annuaire des associations.

Pour cela, nous avons besoin de vous!

À noter!

Pour figurer dans l'annuaire des associations, vous devez impérativement mettre à jour votre fiche :

- Autoriser la publication de vos données
- Actualiser vos informations (coordonnées, description, domaines d'activités, activités proposées au public, permanences)

Rendez-vous sur https://compteassociation.caen.fr > Page "Mon association".

La page « Mon association »



Cette page contient les informations relatives à votre association.

Ces informations ont deux usages:

- Vous identifier pour toute démarche en ligne via le Compte asso (réservations, demandes de subvention...)
- Vous faire connaître auprès du grand public, par le biais de l'annuaire des associations sur caen.fr

Souriez, vous êtes publiés ©

MON ASSOCIATION

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du suivi des associations et des services en ligne (demandes de subventions, réservation de salles...).

Le destinataire de données est la Mairie de Caen. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Caen.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Une partie des informations renseignées peut-être publiée dans l'annuaire des associations sur le site de la Ville de Caen. Cet annuaire vous permet de faire connaître l'activité de votre association auprès du grand public.



La Ville de Caen ne peut publier des informations concernant votre association sans votre autorisation écrite.

C'est pourquoi vous devez indiquer en début de formulaire si vous souhaitez figurer dans l'annuaire des associations.

Parmi tous les renseignements que vous allez renseigner sur cette page, seuls ceux qui sont écrits ou encadrés en bleu n'apparaissent dans l'annuaire.

Ce sont les informations susceptibles d'intéresser le grand public.

À quoi vont servir vos infos ?

Trouver une activité, une association sur le territoire caennais?

Recherche dans l'annuaire (par thématique, par mot-clé...)

Identifier les associations ressources dans un domaine et/ou un guartier?

Remontée dans les pages de contenus.

Connaître les événements proposés par une association ?

Remontée de l'agenda directement dans votre fiche.

Vos infos dans l'annuaire⁽¹⁾

Accueil > Annuaire > Nom complet de l'association



Vos infos dans l'annuaire⁽¹⁾

ACTIVITÉS Vous avez la possibilité de détailler les activités et/ou les permanences que vous proposez au public.

Activités	Lieu	Jours - Horaires	Public concerné
Activité 1	adresse activité 1, 14000 Caen	Le vendredi à 18h	Enfants
Activité 1	adresse activité 2, 14000 Caen	Le mardi de 19h30 à 21h15 (hors vacances scolaires)	Adultes, Enfants
Activité 3	adresse activité 3, 14000 Caen	Le lundi et le mercredi de 14h à 15h30	Adultes, Enfants
Activité 4	adresse activité 4, 14000 Caen	Tous les mardis de 19h30 à 21h15 (hors vacances scolaires)	Adultes

PERMANENCES

Jours - Horaires	Lieu	
Le jeudi de 19h à 21h	Adresse permanence 1, 14000 Caen	

À noter!

La case "adresse principale", qui ne peut être cochée qu'une seule fois, sera utilisée pour géolocaliser votre association sur une carte, dans la liste des autres associations. Il s'agit de votre lieu principal d'activité ou de permanence.

+ d'infos

Connaître les démarches, les services de la Ville aux associations ?

https://caen.fr/associations-services-et-demarches

Besoin d'aide pour remplir votre fiche en ligne ?

Contacter la webmestre au 02 31 30 46 10

Des questions sur la création de votre compte, un identifiant oublié ?

Contacter la Maison des associations au 02 31 27 11 91

Merci pour votre contribution!